



## Directive Concept pédagogique

Pour faciliter la lecture du présent document, la forme masculine a été privilégiée. La teneur des informations transcrites sur ce concept pédagogique s'applique dans leur intégralité au personnel de sexe féminin.

### 1. Dénomination

Kairos est un accueil socio-éducatif de jour (ASEJ). Le nom Kairos est issu de l'ancien grec et signifie le temps de l'occasion opportune. Ou, en terme plus usuel, « maintenant est le bon moment pour agir ».

### 2. Mission de Kairos

Kairos intervient auprès d'enfants qui ont été identifiés par le Service de la Protection de la Jeunesse comme étant en danger dans leur développement. L'accompagnement vise une amélioration de la situation, par des actions éducatives positives qui peuvent être intégrées progressivement.

### 3. Public cible





Filles et garçons scolarisés de 6 à 16 ans, issus des régions Broye - Vully, rencontrant des difficultés d'ordre personnelles, familiales, sociales ou scolaires.

### 4. Interventions

L'accompagnement se fait sous forme de suivi ambulatoire intensif. Les participants ont un programme individuel et sont présents au minimum cinq fois durant la semaine. Quatre camps de deux et trois jours font partie du programme.

L'entourage du participant est également sollicité afin de pouvoir prendre en compte l'ensemble des compétences et des besoins. Des évaluations ont lieu tous les trois mois. Les parents participent à quatre soirées de discussions et découvertes.

### Objectifs spécifiques

-  Au niveau de l'individu : développer des ressources et améliorer des comportements inadéquats.
-  Au niveau du groupe : intégrer des règles favorisant l'échange et à la compréhension mutuelle.
-  Au niveau familial : favoriser la communication en tenant compte des rôles et des devoirs.
-  Au niveau du réseau : garantir le lien et l'échange.

### 5. Durée du suivi

Le programme Kairos est prévu sur une période de 12 mois. Il commence lors d'une séance d'admission dans les locaux de Kairos. Des évaluations trimestrielles font partie du processus. Selon le besoin, ce programme peut se poursuivre sur une période définie.

### 6. Ressources humaines et structurelles

L'équipe de Kairos se compose d'un 160% EPT d'éducateurs social par structure. Le poste de responsable est réparti d'un 20% EPT par structure.





Un poste de stagiaire HES à 100% est également proposé sur chaque structure. Ces ressources sont complétées par un 9% de direction ainsi que par un 34% administratif.

Les collaborateurs aux postes d'éducateurs sociaux ainsi que le responsable de secteur, ont un diplôme en travail social. Ils assurent le suivi quotidien de 10 jeunes.





Tous ces lieux sont équipés de manière à pouvoir assurer un accueil quotidien et disposent tous d'une salle d'animation, d'une cuisine et des sanitaires. Des bus de la fondation viennent compléter cette offre.

## 7. Compétences et processus d'interventions





**Les compétences éducatives se basent principalement sur :**

-  L'animation de groupe
-  L'analyse des situations individuelles, familiales, sociales et scolaires
-  Le développement des comportements éducatifs pertinents et efficaces
-  Le développement de projets individuels et/ou de groupe





**Les interventions auprès des participants se basent essentiellement sur les notions :**

-  De respect de soi
-  De respect du groupe
-  De respect de l'autorité
-  De respect du matériel

Dans l'ensemble du suivi, les collaborateurs appliquent systématiquement la méthode de travail par objectif:

-  La socialisation
-  L'intégration
-  Le soutien scolaire
-  L'expression orale
-  Le soutien familial
-  La santé
-  L'hygiène

Les collaborateurs se réfèrent et agissent selon des pensées théoriques comme :




-  La systémique
-  Le comportementalisme
-  Le principe de résilience
-  L'empowerment

Chaque participant est suivi du début à la fin du programme par un collaborateur référent qui est nommé en fonction de sa disponibilité.




Toutes les interventions socio-éducatives se déroulent dans un espace au sein duquel la liberté d'action et la responsabilité des professionnels sont de mises. Le choix de ces interventions se fait en fonction des besoins et des capacités du participant et du groupe dans lequel il évolue ainsi que des objectifs poursuivis.

## 8. Sécurité






### Générale

-  Toutes les normes de sécurité en cas d'incendie ou de dégâts naturels sont conformes aux exigences ECA (extincteur, trousse de premiers secours, signalisation, sortie de secours, couverture de sécurité, etc.)
-  Les collaborateurs ont suivi une formation de base donnée par l'ECA pour agir conformément aux mesures prescrites en cas de sinistre.
-  Un document de procédure d'urgence (I.30-D-B1) est à disposition dans les structures.

### Des participants

-  L'encadrement des participants se fait selon les critères de sécurité du Service de la Protection de la Jeunesse selon la rubrique « Mesure de santé et sécurité au travail » (MSST.)
-  Des colloques avec les participants ont lieu hebdomadairement pour partager d'un éventuel sentiment d'insécurité.
-  Toute infraction ou comportement inadéquat par un ou plusieurs participants, fait l'objet d'une procédure de rétablissement à la norme. Un document décrivant les mesures prises est envoyé aux personnes concernées.

## Des collaborateurs

-  Les collaborateurs peuvent se référer à la hiérarchie pour que le règlement (MSST) soit respecté.
-  Des décharges et accords parentaux sont exigés pour autoriser des sorties accompagnées et pour proposer des médicaments appropriés si nécessaire.
-  Des journées de formation sont proposées dans le cadre de la Fondation.
-  Des formations post grades sont vivement conseillées.
-  Des heures de supervision font partie du développement et permettent de partager des sujets liés à l'insécurité.

## 9. Démarches pour l'inscription







Toutes demandes d'inscription se fait par un assistant social du Service de la protection de la jeunesse (SPJ) ou de l'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP) ou d'un juge du Tribunal des mineurs (TM).

- 1) Le demandeur contacte le responsable des structures Kairos, qui gère les disponibilités d'accueil.  
Lors de ce contact, des informations sont partagées, permettant de cibler l'adéquation d'un suivi. Des propositions sont faites pour trouver le mode d'accompagnement (prestation) le plus judicieux en fonction des priorités.
- 2) Si la demande se précise, le responsable des secteurs Kairos envoie un document d'information administratif à compléter (Données personnelles du participant [III.52-C-K 1](#))
- 3) Une date de rencontre est fixée avec les personnes directement concernées.







## 10. Les prestations d'accompagnement

Trois prestations sont possibles dans le cadre de Kairos.

### 1. PRESTATION EN AMONT

-  Cette prestation se négocie avec le responsable du service placeur et le responsable de secteur des Kairos.
-  La prestation en amont permet d'accompagner un participant et sa famille, éventuellement avant le programme ambulatoire intensif de 12 mois.
-  Elle débute lors d'une première rencontre, soit dans les bureaux de l'ORPM, soit au domicile du participant.
-  L'intervention se fait par des rencontres régulières au domicile du participant ou à l'extérieur par des actions ponctuelles, seul ou en présence de ses parents ou de l'entourage spécialisé.
-  La durée de cette prestation n'est pas définie. En fonction de l'évolution de la situation, cette prestation peut déboucher sur une solution externe ou un démarrage de prestations ambulatoires intensives.
-  Ces prestations n'engagent pas de participation financière de la part des parents.





### 2. PRESTATION INTENSIVE

-  Cette prestation débute lors d'une séance d'admission dans les locaux de Kairos. (cf. doc. [III.52-F-K 3](#))
-  À cette rencontre, une visite des locaux et une présentation du programme Kairos sont fait.
-  Les besoins et les demandes du participant, de ses parents et du réseau sont partagés.
-  Des objectifs sont posés pour le démarrage du suivi et une liste d'engagements est présentée aux parents et au participant pour un bon fonctionnement.
-  Le programme de la semaine est établi.
-  Une date est fixée pour le 1<sup>er</sup> bilan.

Une semaine de stage peut être envisagée, pour permettre à toutes les personnes impliquées de juger de la pertinence du programme.





Durant les trois mois qui suivent l'admission (phase découverte) le suivi éducatif est centré sur le participant. Les divers ateliers éducatifs et le travail individuel, apporte des informations importantes sur des améliorations possibles. Cette phase permet d'évaluer l'adéquation des objectifs choisis.

### **1er bilan :** (cf. doc. [III.53-F-K 1](#))

-  Retour sur le déroulement des trois derniers mois est donné par le collaborateur référent. Le participant transmet également ses impressions, ainsi que les personnes présentes.
-  Les objectifs sont choisis en fonction de ces échanges, qui peuvent être identiques aux précédents ou différents selon les besoins.
-  Le programme de la semaine est établi.
-  Une date est fixée pour le 2<sup>ème</sup> bilan.





Durant les trois mois qui suivent ce 1<sup>er</sup> bilan (phase d'accompagnement) le suivi se fait lors des différentes prestations et en lien étroit avec l'entourage du participant. Cette phase permet de travailler plus précisément les objectifs choisis.

### **2<sup>ème</sup> bilan :** (cf. doc. [III.53-F-K 1](#))

-  Retour sur le déroulement des trois derniers mois par le collaborateur référent. Le participant et les personnes présentes transmettent leurs impressions.
-  Les objectifs sont choisis en fonction de ces échanges qui peuvent être identiques aux précédents ou différents selon les besoins.
-  Le programme de la semaine est établi.
-  Une date est fixée pour le 3<sup>ème</sup> bilan.




Durant les trois mois qui suivent ce 2<sup>ème</sup> bilan (phase de perfectionnement) le suivi se fait lors des différentes prestations et en lien étroit avec l'entourage du participant. Cette phase permet de consolider des objectifs choisis.

### **3<sup>ème</sup> bilan :** (cf. doc. [III.53-F-K 1](#))





-  Retour sur le déroulement des trois derniers mois par le collaborateur référent. Le participant et les personnes présentes transmettent leurs impressions.
-  Les objectifs sont choisis en fonction de ces échanges qui peuvent être identiques aux précédents ou différents selon les besoins.
-  Le programme de la semaine est établi.
-  Une date est fixée pour l'évaluation de fin de la prestation.

Durant les trois mois qui suivent ce 3<sup>ème</sup> bilan (phase d'orientation) le suivi se fait lors des différentes prestations et en lien étroit avec l'entourage du participant. Cette phase permet une réflexion sur la préparation à la transition d'accompagnement.





### **Évaluation de fin de la prestation :** (cf. doc. [III 56-F-K 1](#))

-  Retour sur le déroulement des trois derniers mois par le collaborateur référent. Le participant et les personnes présentes transmettent leurs impressions.
-  En fonction de la situation, le programme peut se diriger vers une fin d'accompagnement, vers un prolongement de la prestation intensive ou la poursuite de l'accompagnement sous forme de prestation en aval.
-  Un rituel spécifique au secteur permet de marquer le passage de l'enfant à Kairos

### **Les différents critères pris en compte pour décider de l'orientation, sont :**

-  Les objectifs sont acquis et intégrés.
-  Un changement positif conséquent est perçu
-  Des améliorations notables sont encore souhaitables.
-  L'accompagnement mérite un soutien pour garantir le maintien des acquis et pour sécuriser l'ensemble des personnes concernées.

### 3. PRESTATION EN AVAL

-  La durée est prévue sur trois mois.
-  L'intervention se fait par des rencontres ou des contacts ponctuels avec le participant seul, ses parents ou l'entourage spécialisé.
-  La fin de la prestation est définie lors de l'évaluation finale de la prestation ambulatoire intensive. Selon la situation, et en accord avec les personnes concernées, cette prestation peut être renouvelée une ou deux fois.
-  Cette prestation n'engage pas de participation financière de la part des parents.

#### Questionnaire de satisfaction.

Afin de connaître la satisfaction des participants sur leur vécu, l'éducateur référent rempli avec le participant le questionnaire de satisfaction. Cet échange se déroule en fin de mesure (cf. doc. [III.56-F-K 3](#)).

### 11. Les prestations éducatives

#### Repas de midi

Kairos propose des repas sur la pause de midi du lundi au vendredi de 11:30 à 13:30.

#### Objectifs du module

Permettre aux participants d'apprendre les règles de base de la table au sein d'un groupe, de développer le plaisir de manger en société et de se sensibiliser à la diététique et à l'hygiène.

#### Accompagnement scolaire

Kairos propose un encadrement des participants dans leurs devoirs scolaires, les lundis, mardis et jeudis. Le temps qui est consacré varie de 30 minutes à 1h15 selon les modules du jour.

#### Objectifs du module

Permettre aux participants d'apprendre à s'organiser et se responsabiliser dans leurs devoirs ainsi qu'à prendre soin de leur matériel scolaire personnel.

#### Atelier créatif, artistique et sportif

Kairos propose un atelier expression d'une heure par semaine.

#### Objectifs du module

Offrir aux participants un lieu d'expression en suscitant la créativité au sein d'un groupe dans un cadre précis.

#### Activités récréatives

Kairos organise des activités 3 mercredis par mois, dans ses locaux ou à l'extérieur.

#### Objectifs du module

Permettre aux participants de concevoir des projets en commun, de découvrir de nouvelles activités ainsi que d'y prendre du plaisir tout en parvenant à assumer les choix effectués au sein d'un groupe.

#### Appui scolaire spécialisé

Cet atelier est organisé en collaboration avec une personne offrant un renfort pédagogique, un après-midi par semaine. Cet appui dure une heure.

#### Objectifs du module

Permettre aux participants qui ont une demande de développer leurs compétences scolaires. Leur permettre de se confronter à leurs difficultés scolaires dans un cadre neutre et sans évaluations sommatives.

### **Entretiens de famille et/ou avec le réseau.**

Effectués selon les situations et en accord avec le représentant du service placeur, des entretiens peuvent avoir lieu avec la famille et/ou le réseau, en dehors des locaux de Kairos.

#### **Objectif du module**

Ces rencontres doivent permettre une meilleure perception générale de la situation, afin de cibler de manière plus adéquate les interventions éducatives.

### **Entretiens individuels**

Moments d'échanges, formels ou informels, effectués régulièrement entre la ou le participant et l'éducateur référent.

#### **Objectifs du module**

Offrir au participant un soutien individualisé. Elaborer des objectifs le concernant et évaluer le processus de son suivi.

### **Activités individualisées**

Moments d'activité sur mesure organisé par un éducateur en lien avec les objectifs du participant.

#### **Objectifs du module**

Permettre au participant de travailler des difficultés spécifiques qui ne peuvent pas être abordées sous le regard des pairs. Développer le lien entre l'adulte référent et le participant.

### **Soirées avec les familles**

Des soirées familles ont lieu 4 fois par année.

#### **Objectifs du module**

Offrir un moment d'échange, afin que les participants, leur famille et l'équipe éducative puissent se rencontrer dans un cadre plus récréatif.

### **Camps**

Kairos organise des camps obligatoires sur les périodes scolaires.

#### **Objectifs du module**

Permettre aux participants, avec l'aide des éducateurs, de construire et de participer à la préparation d'un programme. Partager des moments d'équipe et découvrir de nouveaux horizons.

## **12. Demandes et financement**

Kairos est une structure socio-éducative financée par le Service de Protection de la Jeunesse du Canton de Vaud. Elle intervient uniquement sur mandat dudit service ou par l'entremise de l'Office du Tuteur Général ou encore du Tribunal des Mineurs.

La participation des parents s'élèvent à 7.- par jour et 15.- par jour de camp. Une demande d'aide financière (DEF) peut être faite pas les parents.